

## Tarif d'adhésions – 2025

Siège et hors Siège

Grade	Euros	US Dollars	Grade	Euros	US Dollars
G1	20 €	\$ 20	P1	55 €	\$ 55
G2	25 €	\$ 25	P2	60 €	\$ 60
G3	30 €	\$ 30	P3	70 €	\$ 70
G4	35 €	\$ 35	P4	80 €	\$ 80
G5	40 €	\$ 40	P5	100 €	\$ 100
G6	45 €	\$ 45	D1	120 €	\$ 120
G7	50 €	\$ 50	D2	140 €	\$ 140
			ADG	160 €	\$ 160

Contrat de service : 15 Euros / 15 US Dollars

Personnel local – NOA/NOB/NOC/NOD : 30 Euros / 30 US Dollars

-----

**FORMULAIRE A RETOURNER AU SECRETARIAT DE L'AIPU (Bonvin 1.28)**

Nom :	Secteur/Unité/Lieu d'affectation :
Prénom :	Type de contrat :
Nationalité :	Grade :
N° d'identité :	Email :
N° Bureau :	N° Poste (Tel.):

DEMANDE DE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE SUR SALAIRE

PAIEMENT PAR CHEQUE en Euros ou USD à l'ordre de l'AIPU

Je vous prie de bien vouloir faire prélever sur mon salaire, par BFM/Service de la paie, la somme de € ..... (US\$ ..... ) en toutes lettres :  
 .... au titre de ma cotisation annuelle à l'Association internationale du personnel de l'UNESCO. Ce montant sera automatiquement crédité à l'AIPU tous les ans. J'ai pris bonne note que le tarif des adhésions pourra être révisé chaque année civile et que ma cotisation annuelle sera modifiée en conséquence. Je me réserve le droit de mettre fin à ce prélèvement annuel par écrit adressé au Secrétariat de l'AIPU, au plus tard le 31 octobre de chaque année.

Date, signature de l'adhérent

Date, signature du Trésorier de l'AIPU